

Hébergement et dépendance

Les tarifs sont fixés par arrêté du Président du Conseil Départemental du Finistère.

■ Hébergement permanent (applicables au 01/07/2023)

Prix de journée hébergement	Personnes de + 60 ans	Personnes de - 60 ans	Tarif journalier dépendance	Personnes de + 60 ans	Personnes de - 60 ans
Chambre individuelle	64,82 €	83,24 €	GIR 1 et 2	21,32 €	
Chambre double	60,56 €	78,98 €	GIR 3 et 4	13,53 €	zéro
			GIR 5 et 6	5,74 €	

■ Hébergement temporaire (applicables au 01/07/2023)

Tarif journalier hébergement temporaire (selon les ressources)		Tarif journalier dépendance	Personnes de + 60 ans	Personnes de - 60 ans
R < 1200 € mensuel	30 €	GIR 1 et 2	21,32 €	
1200 € < R < 1800 €	38 €	GIR 3 et 4	13,53 €	18,42 €
R > 1800 €	Prix de journée	GIR 5 et 6	5,74 €	

En cas d'absence pour hospitalisation ou convenance personnelle, l'application du tarif hébergement se fait selon le règlement départemental d'aide sociale. Le tarif dépendance ne sera pas facturé.

Repas visiteurs au restaurant L'Armen

Les tickets repas sont en vente à l'accueil de l'établissement.

Déjeuner semaine, weekend et jours fériés	12 €
Déjeuner Noël et jour de l'an	18 €

Autres

Coffre-fort individuel dans la chambre : location mensuelle de 2 €

Téléphone : Abonnement mensuel de 3 €, communications facturées au réel.

Photocopie : 0,10 € la photocopie.

Timbre : Affranchissement au tarif de la poste en vigueur.